

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 19 avril 2016, à 17 heures, salle 322, de l'Hôtel de ville, situé au 191, du Palais à Sherbrooke.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Monsieur Daniel Chassé, vice-président
Madame Sophie Breault, secrétaire
Monsieur Simon Audet, administrateur
Madame Danielle Barrette, administratrice
Monsieur Éric Fernet, administrateur
Madame Maryse Gosselin, administratrice
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur
Madame Rachel Lajeunesse, administratrice
Madame Danièle Lalonde, administratrice
Monsieur Serge Paquin, administrateur
Madame Julie Roy, administratrice
Monsieur René Allaire, personne-ressource

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur Gilles Marcoux, directeur général
Madame Christiane Poitras, adjointe administrative

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur Louisda Brochu, président
Madame Annie Godbout, administratrice
Madame Kathleen Gélinas, administratrice

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Daniel Chassé Brochu souhaite la bienvenue aux nouvelles administratrices ainsi que les membres du conseil d'administration de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke.

Considérant que l'avis de convocation a été expédié au moins deux (2) jours avant l'assemblée et que nous avons le quorum, M. Chassé déclare l'assemblée ouverte à 17 h 03.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'ajouter au point divers : Transfert d'archives et Demande du conseil régional de l'environnement de l'Estrie et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

C.A. 2016-27

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

DU 15 MARS 2016

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

RAPPORT DES COMITÉS

Appréciation du directeur général

Auto-appréciation du c.a.

AFFAIRES COURANTES

États financiers vérifiés présentés par Hélène Paré, vérificatrice, Joly Riendeau

Rapport annuel 2015

Rapport financier au 29 février 2016

Rapport du directeur général

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

DIVERS

Bordereau de correspondance

Lettre de la Députée de Compton-Stanstead

Transfert d'archives

Demande Conseil régional de l'environnement

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2016-28

3. LECTURE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'apporter des corrections au procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 mars et de l'adopter tel quel.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Gilles Marcoux informe les membres présents que les avis sur le changement de zonage King/410 et du secteur Deauville ont été déposés les 22 et 23 mars dernier au Service de la planification et du développement urbain de la Ville. Le projet dans le secteur Deauville sera revu et représenté par le promoteur ultérieurement.

Nous avons informé la nouvelle association de commerçants ODACE (ancienne Chambre de commerce de Fleurimont) que nous ne donnerons pas suite à leur demande de commandite.

Emploi Québec a accepté de nous accorder une aide financière de 13 000 \$ pour la création d'une table ad hoc de concertation en partenariat avec la Chambre de commerce de Sherbrooke et le Cégep de Sherbrooke afin de démontrer l'importance et outiller les gens d'affaires au niveau de la mobilisation des ressources humaines, lors des Rendez-vous du commerce, le 18 octobre 2016.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Aucun point à commenter.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 **États financiers présentés par Hélène Paré, vérificatrice, Joly Riendeau**

Considérant que les livres et les états financiers de l'organisation doivent être vérifiés chaque année par le vérificateur nommé par les membres lors de l'assemblée générale annuelle;

Considérant que Joly, Riendeau & Duke, c.a. fut mandaté lors de l'assemblée régulière du 21 avril 2015, pour assurer la vérification des états financiers de la Corporation de l'exercice se terminant au 31 décembre 2015.

Considérant que la vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada et a comporté, par conséquent, les sondages des comptes et les autres procédés de vérification que l'on a jugé nécessaires dans les circonstances aux fins de l'expression d'une opinion sur les états financiers;

Considérant que de l'avis du vérificateur, les états financiers de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date.

C.A. 2016-29 Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers 2015 tels que présentés par le vérificateur et de les transmettre le plus tôt possible aux responsables de la Ville.

6.2 **Rapport annuel 2015**

Considérant que le rapport annuel de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke dresse le bilan de ses activités en 2015 et présente son rapport financier au 31 décembre 2015;

C.A. 2016-30 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2015 de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke et de le déposer le plus tôt possible aux responsables de la Ville.

6.3 **Rapport financier au 29 février 2016**

Considérant que le rapport correspond à la situation financière de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke au 29 février 2016;

Considérant que les retenues à la source (DAS) provincial et fédéral pour cette période ont été payées le 29 février 2016;

C.A. 2016-31 Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier au 29 février 2016.

6.4 **Rapport du directeur général**

Monsieur Marcoux fait rapport aux membres du conseil d'administration de l'avancement des différents dossiers. Il mentionne que depuis le début 2016, nous avons traité 34 dossiers investisseurs.

Dernières ouvertures commerciales (dossiers dont l'implication de Commerce Sherbrooke est significative):

- L2D : déménagé au 103 Wellington Nord, 18 mars 2016
- Série Limitée : 16, rue Wellington Nord. Ouvert le 31 mars 2016
- El Tabernaco : 243, rue Alexandre. Ouvert le 31 mars 2016
- Habaneros : terrasses Jacques-Cartier. Ouvert le 4 avril
- Nouveau point de vente pour Vent du Nord : 4692 boul. Bourque
- Relocalisation du restaurant l'Empreinte au 292 King Ouest

7. **Date et lieu de la prochaine assemblée**

La prochaine assemblée se tiendra le mardi, 17 mai 2016 à 17 h, à l'Hôtel de Ville de Sherbrooke, au 191, rue du Palais, salle 322.

8. **DIVERS**

8.1 **Bordereau de correspondance**

Lettre reçue de la Députée de Compton-Stanstied.

8.2 **Transfert d'archives**

Il est recommandé d'adopter une résolution visant à léguer les documents de la défunte Corporation de développement du centre-ville de Sherbrooke à la Société d'histoire de Sherbrooke afin d'en assurer la préservation et la mise en valeur.

8.3 **Demande du conseil régional de l'environnement**

Considérant que le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie souhaite encourager les industries, commerces et institutions (ICI) présents dans les concentrations commerciales à se regrouper pour analyser leurs besoins communs en gestion des matières résiduelles et ainsi instaurer efficacement des collectes de leurs matières recyclables et compostables;

Considérant que le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie souhaite que Commerce Sherbrooke en soit le porte-parole officiel, auprès du bailleur de fonds et surtout, auprès des commerçants du centre-ville et de la rue King Est;

Considérant que le financement du projet est assuré à 80% par la subvention accordée par Recyc-Québec et à 20% par la Ville de Sherbrooke;

C.A. 2016-32

Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu d'accepter l'invitation du conseil régional de l'Estrie afin d'être le porte-parole officiel auprès du bailleur de fonds et auprès des commerçants du centre-ville et de la rue King Est.

9. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

C.A 2016-33

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 13.